

Bulletin Décembre 2019

Très important : le samedi 5 septembre 2020 nous aurons notre assemblée générale et il serait intéressant qu'un adhérent, un CD ou une Ligue puisse se porter candidat à cette organisation. Les documents seront envoyés dès que nous recevrons l'acte de candidature.

Il faudra renouveler 3 membres du bureau : le vice-président, le trésorier et le poste de juriste.

Pour votre information Jean Jacques vu son grand âge pour lequel il considère avoir atteint la limite, a émis le souhait d'être remplacé pour la fonction de trésorier.

Donc nous sommes à la recherche d'une bonne volonté.

∞ ∞ ∞ ∞

Lors de notre bulletin d'Avril-Mai de cette année ainsi qu'en Novembre-Décembre 2018 nous vous parlions de certaines éventualités et obligations.

Nous venons de recevoir ce texte de l'AFCAM : « *nous nous posons beaucoup de questions* :

- *Les réflexions sur une nouvelle loi sur le sport qui viennent de commencer intégreront-elles la loi de 2006 ?*
- *La problématique des charges sociales (exonération pour toute rémunération annuelle inférieure à 14,5% du PASS) sera-elle résolue par un accord Ministère des Sports/ Ministère des Affaires Sociales ?*
- *Comment l'Agence Nationale du Sport intégrera-t-elle le cas particulier des juges et arbitres sportifs ?*
- *Comment augmenter le nombre de femmes arbitre ou juges, dans l'optique de l'opération 120 000 femmes arbitres ou juges en 2024 »*

Nous devrions avoir un élément de réponses à ces questions le vendredi 22 Mars 2020.

∞ ∞ ∞ ∞

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver en pleine forme en début d'année 2020.

